

Compétences visées

Questionner la stratégie, les pratiques RH et les comportements éthiques.

Objectifs et contenus

Appréhender les principes de l'exercice de la responsabilité sociale des établissements et organismes publics

- Les principes de la RSO confrontés à la pratique, notamment : responsabilité de rendre compte, transparence, comportement éthique, respect des droits de l'homme et de la personne soignée.
- Les actions concrètes pour une meilleure prise en compte de la norme ISO 26000 et de la question centrale relative aux relations et conditions de travail.
- Les définitions de l'éthique, les sources, niveaux d'actions, concepts et les principes de la bioéthique.

Distinguer les logiques de gouvernance en regard des principes de l'éthique du soin et des principes de la responsabilité sociale externe

- L'éthique du soin promue par la loi du 4 mars 2002 : principes de solidarité qui inspirent notre système de santé publique, enjeux de la 1ère législation consacrée à l'éthique du soin et les principes présents dans la loi.
- L'adoption d'un comportement éthique et de valeurs : définitions, mots-clés, sujets à traiter, questions à se poser, indicateurs et critères d'évaluation.
- Le lien avec un projet de bientraitance.

S'initier à la démarche de management responsable

- Le comportement éthique confronté aux libertés publiques et à la protection des droits fondamentaux des agents dans l'organisation hospitalière : chartes éthiques, déontologie, valeurs, développement du principe d'humanité au cœur du management.
- Les guides et les outils pour un management responsable : mise en place d'une fiche d'actions, ciblage des leviers d'actions, élaboration d'une charte d'éthique (organisme public socio-responsable sur www.developpement-durable.gouv.fr), HAS (traduction du développement durable dans le manuel de certification).

Méthodes

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices
- Expérimentations

Personnes concernées

Personnel de direction et d'encadrement dans le secteur de la santé.

Valeur ajoutée

Cette formation intègre le pilier social du développement durable permettant aux participants d'identifier des actions concrètes transférables dans leur pratique. Elle s'appuie sur l'analyse de pratiques et des cas pratiques.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

Mise à jour le : **28/05/2024**